

**HST 314 : L'Europe en crises  
(3 crédits)  
Préalable : 24 crédits en histoire  
Automne 2021**

Enseignant : Sophie Abdela

Bureau : A5-502

Téléphone : (819) 821-8000 poste 62263

Courriel : Sophie.Abdela@USherbrooke.ca

Disponibilités : Mercredi 13h-16h

**PLAN DE COURS**

**OBJECTIF**

Analyser l'éclatement de la civilisation européenne depuis le bouleversement culturel, esthétique et intellectuel de la Renaissance jusqu'à la Révolution française qui transforme le monde politique européen. Prendre conscience des continuités et ruptures qui touchent l'Europe de l'époque moderne dans les sphères militaire, sociale, culturelle, politique et économique.

**CONTENU**

La société de la Renaissance et la culture humaniste. L'évolution du phénomène militaire. La fin de l'unité religieuse ou la crise des valeurs spirituelles en Europe. L'impact des réformes protestantes et les guerres de religion. Les découvertes et « l'Autre ». La formation de l'État-nation. La naissance du capitalisme. Les révoltes et les révolutions.

**CALENDRIER DU COURS**

1	30 août	<b>Introduction</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vous avez dit « crise »? : définition et enjeux</li> <li>- Présentation du plan de cours</li> </ul>
2	6 septembre	<i>Congé – Fête du Travail</i>
<b>CHAPITRE I : AU TEMPS DE L'ANGOISSE</b>		
3	13 septembre	<b>Crise des mentalités : l'ère de la peur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En attendant la fin du monde</li> </ul> Lecture pour la séance : DELUMEAU, Jean. « Introduction ». Dans <i>La Peur en Occident (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)</i> , Paris, Fayard, 1978, p. 1-28.  *Arrêt sur le compte rendu de lecture*
4	20 septembre	<b>Fléaux et calamités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vivre la faim, vivre la mort</li> <li>- Les épidémies</li> </ul> Lecture pour la séance : DELUMEAU, Jean. « Typologie des comportements collectifs en temps de peste ». Dans <i>La Peur en Occident (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)</i> , Paris, Fayard, 1978, p. 98-116.
5	27 septembre	<b>La peur de l'Autre : le choc de l'altérité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De l'Amérique à l'invasion diabolique</li> </ul>

		Lecture pour la séance : TODOROV, Tzvetan. <i>La conquête de l'Amérique. La question de l'Autre</i> , Paris, Seuil, 1991, p. 191-207.
6	4 octobre	<b>Séminaire 1 : La chasse aux sorcières</b>  <u>Lectures</u> : - FEBVRE, Lucien. « Sorcellerie, sottise ou révolution mentale? ». <i>Annales ESC</i> , 3 <sup>e</sup> Année, no 1, 1948, p. 9-15. - SOMAN, Alfred. « Les procès de sorcellerie au parlement de Paris (1565-1640) ». <i>Annales. Économies, sociétés, civilisations</i> , 32 <sup>e</sup> année, no 4, 1977, p. 790-814. - MUCHEMBLED, Robert. « L'autre côté du miroir : mythes sataniques et réalités culturelles aux XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles ». <i>Annales. Économies, sociétés, civilisations</i> , 40 <sup>e</sup> année, no 2, 1985, p. 288-305.
7	11 octobre	<i>Congé – Action de Grâce</i>
<b>CHAPITRE II : LE TEMPS DES RÉFORMES</b>		
8	18 octobre	<b>La Réforme : enjeux, évolutions et conséquences</b> - Le cataclysme de Luther - Dislocation politique et sociale  Lecture pour la séance : DAVIS, Natalie Z. « Les rites de violence ». <i>Les cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au 16<sup>e</sup> siècle</i> , Paris, Aubier Montaigne, 1979, p. 251-307.
9	25 octobre	<b>SEMAINE DE LECTURE</b>
10	1 novembre	<b>Séminaire 2 : Le massacre de la Saint-Barthélemy</b>  <u>Lectures</u> : - BOURGEON, Jean-Louis. « Les légendes ont la vie dure : à propos de la Saint-Barthélemy et de quelques livres récents ». <i>Revue d'histoire moderne et contemporaine</i> , vol. 34, n <sup>o</sup> 1, 1987, p. 102-116. - VÉNARD, Marc. « Arrêtez le massacre! ». <i>Revue d'histoire moderne et contemporaine</i> , vol. 39, n <sup>o</sup> 4, 1992, p. 645-661. - DIEFENDORF, Barbara. « La Saint-Barthélemy et la bourgeoisie parisienne ». <i>Histoire, économie et société</i> , 17 <sup>e</sup> année, n <sup>o</sup> 3, 1998, p. 341-352.  *Remise du compte rendu de lecture*
<b>CHAPITRE III : LA CRISE DES SAVOIRS</b>		
11	8 novembre	<b>La lutte pour le savoir (I)</b> - État des lieux au sortir du Moyen Âge  Lecture pour la séance : FEBVRE, Lucien, et Henri-Jean MARTIN. <i>L'apparition du livre</i> . Paris, Albin Michel, 1999, p. 349-369.
12	15 novembre	<b>La lutte pour le savoir (II)</b> - Penser librement : la modernité intellectuelle  Lecture pour la séance : FEBVRE, Lucien, et Henri-Jean MARTIN. <i>L'apparition du livre</i> . Paris, Albin Michel, 1999, p. 369-400.
<b>Période d'évaluation des enseignements : du 22 novembre au 10 décembre 2021</b> N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : <a href="https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/">https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</a>		
13	22 novembre	<b>La crise du cosmos : l'effondrement du ciel</b> - L'affaire Galilée

		Lecture pour la séance : GALILÉE. « Galilée et la cosmologie traditionnelle. La première journée du Dialogue ». Édité par Maurice Clavelin, <i>Revue d'histoire des sciences et de leurs applications</i> , vol. 15, n°1, 1962, p. 7-26.
14	29 novembre	<b>Séminaire 3 : La « révolution » de l'imprimé ?</b>  <u>Lectures :</u> - EISENSTEIN, Elizabeth. « An Unacknowledged Revolution Revisited ». <i>The American Historical Review</i> , vol. 107, no 1, 2002, p. 87-105. - JOHNS, Adrian. « How to Acknowledge a Revolution ». <i>The American Historical Review</i> , vol. 107, no 1, 2002, p. 106-125.  <i>*Remise du compte rendu de lecture*</i>
<b>CHAPITRE IV : LA CRISE DE L'ÉTAT</b>		
15	6 décembre	<b>Une crise de feu et de métal</b> - La « Révolution militaire »  Lecture pour la séance : PARKER, Geoffrey. « The "Military Revolution," 1560-1660, a Myth? ». <i>The Journal of Modern History</i> , vol. 48, no 2, 1976, p. 195-214.  <i>*Arrêt sur l'examen final*</i>
16	13 décembre	<b>Séminaire 4 : La crise en débat, la crise du débat</b>  <u>Lectures :</u> - HOBSBAWM, Eric. «The General Crisis of the European Economy in the 17th Century». <i>Past &amp; Present</i> , no 5, 1954, p. 33-53 - TREVOR-ROPER, Hugh. «The General Crisis of the Seventeenth Century». Dans <i>The Crisis of the Seventeenth Century. Religion, the Reformation and Social Change</i> , Indianapolis, Liberty Fund, 1999 (1967), p. 43-81.  <i>*Remise du compte rendu de lecture*</i> <i>**Transmission de la question d'examen**</i>
17	20 décembre	<b>REMISE DE L'EXAMEN FINAL</b>

## MÉTHODOLOGIE

Le cours misera sur une formule pédagogique variée. Outre le contenu proprement dit du cours, un grand nombre de sources écrites et iconographiques seront mises à profit afin de développer chez les étudiant.e.s des aptitudes à la critique historique et une certaine familiarité avec les sources de l'histoire de l'Europe moderne. Des activités de lecture et d'analyse de sources seront régulièrement organisées en classe afin d'illustrer les enjeux enseignés et d'en donner des exemples précis.

En plus des cours magistraux, quatre séminaires se tiendront à travers la session. Ceux-ci viseront à faire participer activement les étudiants à l'analyse de textes et à des discussions méthodologiques. Il ne s'agira pas pour la professeure d'expliquer elle-même les textes, mais plutôt d'une discussion faite en collégialité afin de parvenir à une meilleure compréhension commune des textes. Les lectures sont obligatoires et la participation active aux discussions sera évaluée.

La matière du cours sera divisée en quatre chapitres thématiques : les mentalités, la religion, la culture et la politique. Il s'agira de comprendre comment ces quatre grands thèmes parviennent à traduire et à révéler l'état de crise que traverse l'Europe pendant l'époque moderne.

Le matériel pédagogique pourra être trouvé sur la plateforme Moodle. Les étudiant.e.s sont donc responsables de la consulter régulièrement et d'aller y chercher le matériel nécessaire à la bonne réussite du cours. Les étudiant.e.s y trouveront : une copie du plan de cours, les diapositives utilisées à chaque séance et les lectures obligatoires.

**\*Important** : le contenu des diapositives utilisées en classe n'est en aucun cas suffisant pour obtenir la matière du cours. Elles n'exposent que la structure des séances et des supports visuels. La présence en classe est donc requise afin de bien atteindre les objectifs du cours et de réussir les évaluations.

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les étudiant.e.s n'ont pas à se procurer un manuel pour le cours. Les lectures, toutes obligatoires, seront accessibles sur la plateforme Moodle (soit par hyperlien, soit par document numérisé) et les étudiant.e.s sont responsables de se les procurer. Toutes ces lectures sont susceptibles d'être incluses dans l'examen final. Il en va de même des lectures liées aux séminaires.

## ÉVALUATIONS

Évaluation	Date	Pondération
Compte rendu critique #1	1 <sup>er</sup> novembre ou 29 novembre	20%
Compte rendu critique #2	29 novembre ou 13 décembre	35%
Participation aux séminaires	4 octobre ; 1 <sup>er</sup> novembre ; 29 novembre ; 13 décembre	20% (4 x 5%)
Examen final	20 décembre	25%

\*Aucun travail ne sera accepté sous forme électronique à moins d'indications contraires de la professeure.

\*Politique de retard : l'étudiant.e qui remet son travail en retard perd 5% par jour ouvrable.

\*Les étudiant.e.s sont responsables de leur présence en classe ou, dans le cas contraire, de trouver les moyens de se procurer les informations qui ont été traitées pendant leur absence.

\*Pour la remise des évaluations de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

### 1) *Comptes rendus critiques*

Les étudiant.e.s devront remettre deux comptes rendus critiques sur un choix de trois durant la session. Le choix en revient aux étudiant.e.s. Le premier compte rendu vaudra 20% et le deuxième, 35% pour permettre à l'étudiant.e de s'améliorer en fonction des commentaires et des suggestions de la professeure.

Les comptes rendus devront être remis **au tout début** du séminaire concerné. Tout travail remis ultérieurement sera refusé.

### Contenu

Il ne s'agira pas, pour bien réussir les évaluations, d'additionner les résumés de textes. Le but de l'exercice est analytique : les comptes rendus doivent donc faire dialoguer les textes entre eux. Pour ce faire, chaque compte rendu devra contenir, en introduction (environ  $\frac{3}{4}$  de page), une **problématique** bien précise autour de laquelle s'articulera la démonstration. Cette problématique correspond au **problème commun** abordé par tous les textes et non à une question de recherche classique.

Le développement (env. 4-5 pages) devra exposer comment chacun des textes répond à la problématique en prêtant une attention particulière à la méthodologie des différents auteur.e.s et à leur argumentation.

La conclusion (env.  $\frac{3}{4}$  de page) devra résumer les positions exposées et inclure une composante critique. Celle-ci ne consiste pas à donner une opinion personnelle, mais à critiquer un aspect révélé par le travail (soit la démarche d'un des auteurs, soit le choix des sources, soit la façon d'attaquer le problème, etc.).

**Important** : la facette critique est régulièrement la moins bien réussie par les étudiant.e.s. Souvenez-vous en tout temps qu'on ne vous demande pas de porter un jugement de valeur sur les propos des textes, de dire s'ils sont bien ou mal, ni de donner votre opinion personnelle sur le propos. Une bonne critique porte sur la valeur de la démarche, sur la cohérence de l'argumentation, sur la pertinence du problème abordé, sur la sélection du corpus, par exemple. Vous critiquez en tant qu'historien.ne.

### Format

Environ cinq à six pages (excluant les pages liminaires), interligne 1,5.

Les travaux devront correspondre aux normes de présentation du Département d'histoire tant dans le format que dans les notes de bas de page et la bibliographie. Les étudiants et étudiantes pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographiques à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudiants-actuels/documents-officiels/#c68852-1>

\*Des points seront soustraits pour tout manquement au respect des normes de présentation à raison de 0,1% par erreur jusqu'à un maximum de 10%.

\*Voir la politique sur le français écrit.

### 2) *Participation aux séminaires*

Quatre séminaires auront lieu à travers la session. Le groupe sera alors divisé en deux de sorte que chacun aura 1h30 de séminaire. La participation en classe sera évaluée lors des quatre séminaires (4 x 5%). Une absence entraîne automatiquement un 0%. Toutefois, une simple présence en classe ne donne aucun point : il est du devoir de l'étudiant.e d'être présent.e lors des cours.

Voici les indicateurs selon lesquels votre participation sera évaluée :

<b>Indicateurs de participation des étudiants</b>	
<b>A</b>	L'étudiant-e fait toujours preuve d'un engagement volontaire et réfléchi et prend un rôle actif dans son projet d'apprentissage. Ses contributions démontrent toujours une préparation minutieuse et une grande capacité d'écoute envers ses collègues. L'étudiant-e partage ses réflexions avec le groupe, expose ses arguments et ses interventions contribuent au dynamisme du travail du groupe.
<b>B</b>	L'étudiant-e prend un rôle actif dans son projet d'apprentissage. Il/elle participe régulièrement aux discussions du groupe. Il/elle partage fréquemment ses idées et pose des questions réfléchies puisqu'il/elle a complété le travail préparatoire requis et arrive préparé-e en classe. Il/elle écoute et respecte ses collègues.
<b>C</b>	L'étudiant-e prend parfois un rôle actif dans son projet d'apprentissage. Bien qu'hésitant-e parfois, il/elle contribue occasionnellement aux discussions du groupe, partage des réflexions pertinentes et pose des questions appropriées. Les interventions de l'étudiant-e démontrent généralement sa préparation, mais il peut arriver à l'occasion qu'elles révèlent ses lacunes. Il/elle écoute et respecte ses collègues.
<b>D</b>	L'étudiant-e prend rarement un rôle actif dans son projet d'apprentissage. Il/elle ne participe pas aux discussions du groupe et partage rarement ses réflexions et ses questions. L'étudiant-e démontre une faible capacité d'écoute envers ses collègues. Arrivant souvent mal préparé en classe, l'étudiant-e apparaît désengagé-e du groupe.

### 3) Examen final

L'examen final portera sur l'ensemble du cours. Il se composera d'une seule grande question d'analyse à développement long. Les lectures de chaque cours, les sources analysées en classe et les textes des séminaires pourront être mobilisés. La question de l'examen sera donnée une semaine à l'avance. L'examen devra être remis sur Moodle au plus tard le **20 décembre à 23h59**. Aucun retard ne sera accepté.

### Évaluation du français écrit

Les étudiant.e.s devront porter attention à la qualité de la langue écrite tant dans leurs travaux que dans l'examen.

Ils ou elles peuvent perdre jusqu'à **15% de la note dans leurs travaux et 10% de la note dans l'examen**, à raison de 0,25% par faute.

Il est donc important que chaque étudiant.e relise bien ses évaluations avant de les rendre.

## Mesures d'accommodement pour les examens (si requis) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : [prog.integration@USherbrooke.ca](mailto:prog.integration@USherbrooke.ca)

## PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-joint un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du [Règlement des études](#), plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'[Intégrité intellectuelle](#) et à participer au [Quiz antiplagiat](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

## BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

# L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

## Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

### **Par plagiat, on entend notamment :**

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

## **Autrement dit : mentionnez vos sources**

---